

Paris, avril 1976

Première conférence internationale des ministres du sport

Pour la première fois, les ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport dans la formation de la jeunesse se sont réunis du 5 au 10 avril à Paris, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Nous présentons ci-dessous des extraits des interventions les plus significatives.

Lord Killanin,

président du Comité International Olympique



Lors des Jeux Africains de Lagos, en 1973, le regretté M. Maheu m'a parlé de l'UNESCO et du sport. Comme l'a rappelé M. Mazeaud, M. Maheu témoignait d'un grand intérêt à l'égard de l'UNESCO et du sport. Lorsque le Directeur général en exercice, M. M'Bow, renouvela ce contact, la première fois dans le cadre d'une réunion du Comité du Fair Play, c'est avec une profonde satisfaction que j'ai pu l'assurer de ma coopération pleine et entière pour le plus grand bien de tous les intéressés, et lui exprimer combien

je me, réjouissais de la réunion de cette Première Conférence Internationale des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'éducation physique et des sports dans la formation de la jeunesse. Par la suite, M. M'Bow a renouvelé son invitation, me conviant à prendre la parole devant vous et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à vous et de rencontrer ceux qui, au sein du gouvernement de leur pays, sont responsables sur le plan politique ou exécutif de la promotion de la jeunesse, du sport et des loisirs.

Dans son discours d'ouverture, M. M'Bow a rendu hommage au Baron de Coubertin. Je tiens à m'associer à chacun des sentiments exprimés dans son allocution. Les problèmes qu'il a définis et les éléments positifs qu'il a exprimés à l'endroit du sport et des loisirs sont en parfait accord avec ce que je crois être les principes olympiques et mes propres opinions. Je tiens également à exprimer le plaisir que j'ai ressenti en entendant les paroles prononcées par mon ami M. Mazeaud, Ministre responsable des sports en France, pays où il est approprié que nous nous réunissions puisque c'est à Paris même que le Baron de Coubertin a rénové et redonné vie au nouveau Mouvement Olympique. M. Mazeaud a, une fois encore, fait ressortir clairement, et je partage pleinement son point de vue, la responsabilité des gouvernements et la nécessité d'une collaboration étroite entre les divers organismes bénévoles. Je suis persuadé que cet exemple sera suivi, et pourra se révéler utile à bon nombre d'entre vous qui êtes réunis ici.

La première règle des principes fondamentaux du Comité International Olympique stipule: *«Le but du Mouvement Olympique est de promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport amateur, de convier tous les athlètes du monde à un grand festival quadriennal du sport, suscitant par là le respect et la bonne volonté internationale, et contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique.»* Les deux régies

qui suivent traitent des Jeux en tant que tels, mais la partie la plus importante de la troisième règle est son troisième alinéa qui, j'en suis sûr, fait l'unanimité dans vos rangs: «Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons raciales, religieuses ou politiques.»

Cette année, en 1976, les Jeux Olympiques ont fait l'objet de toutes les conversations et de bien des articles. Ces Jeux reposent sur la philosophie fondamentale inspirée par le Baron Pierre de Coubertin ici même, à Paris, et j'ai la conviction personnelle et profonde qu'une responsabilité nous incombe quant à la perpétuation de ces compétitions de haut niveau, non professionnelles, qui se déroulent tous les quatre ans. Depuis 1894, bien des choses ont pourtant changé — de nouveaux pays ont vu le jour et cette orientation se poursuit. Je suis moi-même originaire d'un pays qui, en 1896, prenait part aux compétitions sous les couleurs du Royaume Uni et il nous a fallu attendre 1922, après la libération de l'Irlande, pour pouvoir prendre part aux compétitions au titre d'Etat indépendant. C'est donc en connaissance de cause que je vous parle de cette question et avec des sentiments que bon nombre d'entre vous partagent probablement.

La durée des voyages a été fortement réduite et la structure sociale du monde a évolué. Aujourd'hui, comme l'avait envisagé le Baron de Coubertin, chacun devrait avoir des chances égales de participer, pour son plaisir, aux diverses compétitions sportives. Le sport n'est plus l'apanage d'un petit nombre de privilégiés. Certaines allusions du Baron de Coubertin au système scolaire britannique me reviennent parfois à l'esprit car elles ont souvent été interprétées comme l'expression de l'intention qu'on lui prête de vouloir réserver le sport aux riches. Ceci est en contradiction absolue avec tout ce qu'il a pu écrire et l'ensemble de son œuvre. Il avait l'esprit relativement ouvert à l'égard de l'amateurisme, qui fait encore l'objet de discussions continues dans le monde sportif et olympique d'aujourd'hui, mais il tenait également à utiliser les exemples pour que les installations créées en Grande-Bretagne soient mises à la disposition de tous. Il voyait beaucoup plus loin que son temps.

Les Jeux Olympiques concernent essentiellement ceux qui y prennent part. Mais en raison de l'intérêt énorme qu'ils suscitent, du fait de la télévision en particulier, ils pénètrent dans tous les foyers du monde entier. Les succès d'un concurrent individuel

contribuent à promouvoir l'intérêt pour cette discipline dans les pays où l'épreuve est retransmise. Ces compétitions de haut niveau atteignent jusqu'aux plus jeunes des écoliers. Le Mouvement Olympique peut se prévaloir d'être à l'origine des exigences croissantes et de l'intérêt accru en matière d'installations sportives et récréatives dans les écoles, les collèges, les villes, les villages, et l'éducation ne saurait être complète sans détente et sans loisirs. Je relève dans votre document de travail que ces questions feront l'objet de vos discussions et je désire attirer tout particulièrement votre attention sur le paragraphe G 93, dont l'un des objets est de débattre des installations, et attirer éventuellement votre attention sur le paragraphe 108, concernant les références techniques et scientifiques et faire remarquer que le Comité International Olympique, entre autres choses, a constitué la première Commission médicale qui ait traité de certains aspects scientifiques du sport. Car s'il est une chose que nous ne voulons pas dans le Mouvement Olympique, c'est bien créer un homme et une femme artificiels.

L'époque est révolue où la cour bétonnée d'une école suffisait pour la récréation. Mesdames et Messieurs, il s'agit là d'une question qui vous est très familière. Pour bien faire, il ne devrait plus y avoir d'école à l'avenir que ce soit dans le secteur public ou privé, dont les plans ne comprennent des installations appropriées de récréation. Les plans de développements urbains ou ruraux devraient également tenir compte de ce facteur. L'infrastructure variera selon le pays, le climat, les traditions sportives locales, la prospérité et la situation politique. C'est de ce milieu qu'émergeront le sportif ou la sportive de demain. Seul un petit nombre atteindra les Jeux Olympiques, mais, inspirés par les sportifs de haut niveau, tous s'efforceront de les imiter pour autant que ces concurrents aient su montrer le bon exemple. En abordant le paragraphe 53, vous discuterez des rapports existant entre la compétition de championnat et la participation de masse; à mon avis, il s'agit là de deux facteurs complémentaires.

Le Mouvement Olympique consiste en trois entités. Le Comité International Olympique, créé par le Baron de Coubertin, qui est le dépositaire du Mouvement Olympique et que j'ai l'honneur de présider. On nous accuse souvent d'être âgés, démodés ou très riches — ce que je ne suis pas — et d'être en outre tous bardés de titres. J'espère Messieurs que vous ne m'en voudrez pas

des fautes commises par mes ancêtres. Le Comité International Olympique est aujourd'hui un organisme qui travaille assidûment. Je l'ai vu progresser depuis l'époque où il ne comprenait que le Président, un secrétaire à temps partiel et un traducteur. Nous disposons aujourd'hui d'une petite équipe qui est dirigée par Mme Monique Berlioux, présente à mes côtés aujourd'hui. La plupart de nos membres ont été comme moi-même présidents de Comités Nationaux Olympiques ou le sont encore, ou sont étroitement liés aux Fédérations nationales. Personne n'est parfait mais nous nous efforçons de faire de notre mieux dans un monde très imparfait. Il y a les 26 Fédérations Internationales Olympiques qui sont sur le programme des Jeux d'hiver et des Jeux Olympiques, qui dirigent l'aspect technique du sport dans les Jeux Olympiques et évidemment toutes les compétitions entre les Jeux. Là encore on constate de très grandes différences d'une Fédération à l'autre, selon leurs traditions, et selon le nombre des adeptes et la popularité ou le coût de leurs sports.

Il existe des quantités, peut-être 200, d'autres Fédérations qui contrôlent divers sports — certaines professionnelles, certaines amateurs. Je souhaite qu'il soit bien clair qu'en tant que Président du Comité International Olympique, je n'ai rien contre le sport professionnel — certaines Fédérations contrôlent d'ailleurs les deux. Tout ce que nous nous sommes efforcés de faire jusqu'ici est de limiter l'accès des Jeux Olympiques aux non-professionnels, tout en admettant une évolution réaliste de cette règle. Je ne sais pas où en sera cette évolution à la fin du siècle et, en ce qui concerne les Fédérations, nombreuses sont celles qui aspirent à être inscrites au programme.

Viennent ensuite les 130 Comités Nationaux Olympiques et plus qui sont les organes de chaque pays comprenant le représentant des Fédérations nationales affiliées à la Fédération Internationale reconnue. Là encore, les choses diffèrent grandement entre les Comités Nationaux Olympiques qui font très peu de choses — si ce ne sont des collectes tous les quatre ans et quelques entrées marquées au timbre humide — jusqu'à ceux qui sont plus riches, plus actifs et qui travaillent sans cesse, voire — ceux qui sont étroitement associés aux Confédérations nationales des sports ou qui en font partie ou y sont rattachés, et qui travaillent conjointement tout le temps. C'est notre objectif permanent que d'encourager les Comités Nationaux Olympiques à faire tout

ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir le développement du sport. La seule limite est que, au sein des Comités Nationaux Olympiques, les sports figurant au programme olympique doivent disposer d'une majorité de voix — mais d'autres sports peuvent évidemment être membres des Comités Nationaux Olympiques ou des Fédérations. Enfin, il y a les Comités d'organisation qui ont pour tâche importante d'organiser les Jeux.

C'est au niveau des Comités Nationaux Olympiques que s'établissent les contacts les plus étroits avec les ministères et les autorités. Nous estimons qu'il est hautement souhaitable que les autorités gouvernementales accordent leur appui et toute l'assistance possible au développement du sport. Lorsque les gouvernements accordent des crédits, il est normal et de rigueur qu'ils insistent pour qu'ils soient employés de façon appropriée. Cependant, nous tenons à ce que le sport ne soit pas le jouet de la politique intérieure ou internationale et que les Comités Nationaux Olympiques disposent de leur liberté d'action et ne soient pas soumis à des considérations ou des manipulations politiques qui constitueraient un grave péril pour le sportif en particulier, et pour le sport en général. C'est là une aspiration que nous partageons tous et que nous nous devons de promouvoir, quelles que soient nos convictions politiques. C'est d'ailleurs pour cette raison fondamentale que je me trouve aujourd'hui parmi vous, pour vous assurer de notre étroite coopération et pour vous exprimer en outre la satisfaction que nous éprouvons devant l'initiative de l'UNESCO qui entend aider le sport et contribuer à son développement.

Le sport est au-dessus de la politique et comme vous le lirez au paragraphe 17 de votre fascicule bleu, l'UNESCO estime que le programme s'est révélé insuffisant à cet égard jusqu'à ce jour. J'espère qu'il en ira autrement au terme de cette Conférence qui se doit d'être un succès. Votre Conférence tient particulièrement à rappeler les valeurs éducatives du sport, à reconnaître sa valeur en tant que complément de l'éducation et à souligner la nécessité de sa promotion pour assurer qu'on lui témoigne de l'intérêt et qu'on le pratique sa vie durant.

Les Jeux de la XXI^e Olympiade s'ouvriront à Montréal le 17 juillet; il n'est donc pas surprenant que la presse mondiale accorde un intérêt particulier à cet événement. Je me dois de relever, pour ceux d'entre vous qui seront probablement approchés par leurs Comités Nationaux Olympiques en quête

d'appui, que je n'ai aucun doute quant à leur ouverture le 17 juillet selon les plans...

Du fait même de leur succès, les Jeux ont pris une très grande ampleur. Ce succès ne va pas sans dépenses et des mesures doivent être prises pour les limiter. C'est la raison pour laquelle l'ensemble du programme des épreuves et des sports est en cours de révision, tout comme les critères de définition des sports olympiques. La semaine dernière, j'ai écrit aux membres du Comité International Olympique des pays qui ont accueilli les Jeux depuis 1948, pour connaître leurs opinions sur l'avenir du Mouvement Olympique, tout particulièrement en ce qui concerne nos règles. Les Jeux ne doivent pas devenir la chasse gardée des pays riches ou des grandes puissances. Nous devons tous avoir la possibilité de les accueillir et/ou d'y participer. Les réponses que j'ai reçues à cet égard, après examen préliminaire par la Commission exécutive du Comité International Olympique, feront l'objet de discussions avec les Fédérations Internationales à la réunion de Barcelone qui est prévue pour l'automne de cette année. Je dois rappeler que nous nous réunissons tous les deux ans — une année avec les Comités Nationaux Olympiques et l'année suivante avec l'Assemblée des Fédérations Internationales — et que nous avons évidemment des contacts permanents avec chacune des Fédérations et chacun des Comités Nationaux Olympiques.

Au printemps prochain, nous nous réunirons à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec les Comités Nationaux Olympiques et cette question sera discutée une fois encore pour que nous soyons en mesure de formuler, lors de la session de Prague en 1977, si ce n'est un changement complet, du moins des modifications qui permettront aux Jeux Olympiques de demeurer une entreprise pratique pour les décennies à venir.

Je tiens à rappeler que c'est en 1978 que sera sélectionnée la ville chargée d'organiser les Jeux de 1984. Outre le programme des épreuves sportives, nous envisagerons la question de l'extension des Jeux Olympiques — soit dans le temps, soit dans l'espace. Nous aborderons la question des coûts réels et des besoins effectifs pour éviter les gaspillages ou les exigences immodérées du Comité International Olympique et de tous les organismes intéressés, y compris des media.

On a beaucoup parlé et écrit au sujet de l'infrastructure et des installations nécessaires pour les Jeux. A ce sujet, il est fort difficile de faire des comparaisons. Certaines

villes disposent déjà, au départ, d'installations appropriées, d'autres en ont bien peu qui correspondent aux exigences des Jeux. Nous ne souhaitons en aucun cas encourager la construction d'installations qui ne seraient pas utilisées ultérieurement et nous déplorons les extravagances qui ne répondent qu'à un besoin de prestige national. Il est donc très difficile d'établir des comparaisons entre des dépenses de cet ordre et celles relevant d'autres méthodes de comptabilité. Cependant, en ce qui concerne Montréal, je tiens à dire qu'en dépit de toute la publicité faite de par le monde au sujet de la construction du stade principal, bien d'autres choses de qualité ont été réalisées dans cette ville, même si elles sont quelque peu restées dans l'ombre. A titre d'exemple, citons un grand nombre de réalisations entreprises par la Municipalité, des collèges ou des intérêts privés qui n'auraient pas été menées à bien autrement, et au lieu d'édifier d'immenses halles qui seraient restées vides à l'exception des finales, les éliminatoires auront lieu dans ces diverses installations et les finales se tiendront dans le grand stade de glace qui existe déjà. Cet aspect extrêmement positif des chases a été malheureusement éclipsé par l'aspect négatif qu'a soulevé la controverse au sujet du stade principal.

Chacun d'entre vous joue un rôle particulier dans son propre pays et, fréquemment, vos efforts se rejoignent dans des activités communes à l'échelle régionale. C'est pour cette raison que nous encourageons également les Jeux régionaux.

Au sein du Mouvement Olympique, nous essayons d'encourager et de promouvoir le développement du sport entre les Jeux. Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, nous avons un programme de solidarité qui a pour but de développer et de fournir une assistance aux activités sportives par l'intermédiaire des Comités Nationaux Olympiques et avec la coopération du Comité International Olympique, des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Internationales. Ces activités sont encore très limitées pour des raisons budgétaires. Tout le monde est persuadé que des sommes considérables sont disponibles grâce à la télévision — mais ce n'est pas le cas — et avec les moyens limités dont nous disposons nous faisons de notre mieux. Si les délégués de l'Inde sont présents — et je crois que le Général Mehra du Comité National Olympique est parmi nous — ils pourront vous parler du dernier cours, à la fois séminaire et entraînement, organisé en

Inde. Il s'agit d'une action très limitée, mais que nous renouvellerons, et là où c'est nécessaire, il est évident que nous coopérons avec les organes gouvernementaux.

Nous nous efforçons d'apporter notre aide et d'assurer la coordination et la coopération voulues en vue d'éviter les chevauchements d'activités. Dans cet esprit, des cours et des séminaires ont déjà été organisés et des entraîneurs ont été envoyés en mission dans toutes les parties du monde. Je tiens à répéter que je crois en une coopération étroite entre les Comités Nationaux Olympiques et leurs gouvernements, tout en mettant une fois de plus l'accent sur l'importance qu'il y a à empêcher, dans la mesure du possible, toute ingérence politique dans le sport. Ceci est parfois difficile, je le sais, mais loin d'être impossible à en juger par la situation dont bénéficie la grande majorité des Comités Nationaux Olympiques. Comme l'a relevé M. M'Bow, nous avons un intérêt commun, mais nous avons également des intérêts à caractère culturel. Tous les huit ans, nous organisons des congrès où nous nous réunissons tous, et à l'occasion du dernier congrès, des sièges supplémentaires ont été attribués à des observateurs officiels d'organismes gouvernementaux. Lors du Congrès de Varna, en Bulgarie, nous avons formulé un intérêt commun, à savoir que le Mouvement Olympique doit représenter aujourd'hui un idéal de sport dans un monde de paix.

Les gouvernements témoignent au sport un grand intérêt, votre présence ici en est la preuve. Il y a 30 ans, rares étaient les pays dans lesquels un secteur gouvernemental particulier était responsable de la promotion du sport, qui constitue un élément fondamental de tout système éducatif et social. En ma qualité de Président du Comité International Olympique, je prie l'UNESCO et son directeur général de conserver au sport tout l'intérêt qu'elle lui porte et de continuer à l'assurer de son soutien. Je peux vous affirmer que la politique du Comité International Olympique est une politique de coopération avec tous ceux qui partagent son but final. Par ailleurs, il me faut encore insister sur le fait que non seulement le Comité International Olympique, mais également les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques, ont besoin d'aide pour assurer leur autonomie et leur indépendance, outre l'assurance que dans le monde entier, et nous sommes d'accord à ce sujet, il ne saurait y avoir de discrimination pour des raisons raciales, religieuses ou politiques...

L. K.